Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 10 Rabiaa I 1442
27 Octobre 2020

N° 78

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Autres sociétés **2358**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2358**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2361**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **2366**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2367**
Avis aux créanciers..... **2370**
Convocations
Sociétés anonymes **2370**
Autres sociétés **2375**
Divers
Avis au public..... **2375**
Rectificatifs **2376**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de LLOYD Assurances **2377**

CONSTITUTION

Autres sociétés

Constitution d'institution

Le représentant Nidhal Ben Slimane Rouissi titulaire de la Carte d'Identité nationale numéro 14204803 déclare la création d'un centre Culturel privé Dopamine éligible au cahier de charge du ministère des affaires culturelles sous la référence numéro 4920 et la date 4 décembre 2017. Ayant le matricule fiscal numéro 1550905C.A.P.000 Quel a été le début de son activité 01-7-2017 et son registre de commerce sous le numéro A08119382018, et son siège social est à la Route Mahdia klm 0.5 - Sfax.

2020X01467SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Bureau de représentation de Bayer AG Tunisie S.A

Avenue Hédi Nouira, Immeuble Mirmar, MB3 Ennasr II, 2037

Identifiant unique : 487604Z

Suivant décision de la Direction Générale de Bayer AG en date du 2 février 2017, enregistrée à la recette des finances El Menzah VI en date du 23 février 2017 sous le n°17801131, quittance n° 25607, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 9/10/2020 sous le n°202076883, publié au B.O.R.N.E n°240 du 9/10/2020, il a été décidé de nommer Mr Mourad Alouane en qualité de chef du bureau de représentation de Bayer AG en Tunisie.

2020T01013SANB2

Bureau de représentation de Bayer AG Tunisie

Avenue Hédi Nouira, Immeuble Mirmar, MB3 Ennasr II, 2037

Identifiant unique : 487604Z

Suivant décision de la Direction Générale de Bayer AG en date du 22 octobre 2019, enregistrée à la recette des finances El Menzah VI en date du 19 novembre 2019 sous le n°19707411, quittance n° 148286, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 9/10/2020 sous le n°202076883, publié au B.O.R.N.E n°240 du 9/10/2020. Il a été décidé de changer la dénomination du Bureau de représentation de Bayer AG Tunisie en : Bureau de représentation de Bayer CropScience Schweiz AG Tunisie et ce à compter du 1er Janvier 2020.

2020T01014SANB2

Notice d'augmentation de capital

Article 301 du code des sociétés commerciales

TAV TUNISIE SA

Société anonyme

Capital social : 245.000.000,000 de Dinars

Siège social : Angle de la Rue du Lac Léman - Rue du Lac Immeuble Regency - 3ème étage - Les Berges du Lac

Identifiant Unique : 1003493G

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 6/10/2020, les actionnaires de la Société «TAV TUNISIE SA» ont décidé d'augmenter le capital social par compensation des créances certaines, liquides et échues de TAV HAVALIMANLARI HOLDING A.S de 214.145.000,000 dinars. Le Capital est porté de 245.000.000,000 dinars à 459.145.000,000 dinars par la création de 214.145 actions nominatives nouvelles de mille dinars chacune qui seront souscrites et libérées lors de la souscription, par compensation des créances certaines, liquides et échues de TAV HAVALIMANLARI HOLDING A.S.

1- Le délai réservé pour l'exercice de droit de souscription est fixé à quinze (15) jours à compter de la date de parution de la présente notice au Jort, avec la possibilité de clôture anticipée de la souscription.

2- Les 214.145 actions nominatives de mille dinars chacune qui seront souscrites et libérées lors de la souscription, par compensation des créances certaines, liquides et échues de TAV HAVALIMANLARI HOLDING A.S

3- Dépôt préalable : La copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6/10/2020 a été déposée auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis dont une Attestation délivrée par le greffier en date du 19/10/2020 sous le n°AC011592020.

2020402145SANB2

Nomination du président Directeur Général

Société VERRERIE DE CARTHAGE

Société anonyme

Au capital de 1 100 000 Dinars

Siège social : Rte de Tunis - Km2 Soliman 8020 Tunisie

RC : B07230272012

MF : 1276215Z/A/M/000

Suivant le procès-verbal du Conseil d'administration en date du 4 novembre 2016 enregistré à la recette des finances Soliman le 17 novembre 2016 sous le numéro 16702419 quittance n°M044839, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de Grombalia le 22 novembre 2016 sous le numéro 201653623, Mr Khaled Azaiez a été nommé président Directeur Général pour la durée de son mandat d'administrateur qui expirera lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

2020402146SANB2

Société VERRERIE DE CARTHAGE

Société anonyme

Au capital de 1 100 000 Dinars

Siège social : Rte de Tunis - Km2 Soliman 8020 Tunisie

RC : B07230272012

MF : 1276215Z/A/M/000

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en

date du 4 novembre 2016 enregistré à la recette des finances Soliman le 17 novembre 2016 sous le numéro 16702418 quittance n°M044838, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de Grombalia le 22 novembre 2016 sous le numéro 201653376, les associés de la société Verrerie de Carthage se sont réunis et ont décidé ce qui suit :

- Approbation des états et de tous les rapports soumis à l'AGO au titre de l'exercice 2015

- Quitus aux administrateurs

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour une durée de trois années

- Nomination de la société «La Générale d'Audit et Conseil» représentée par son gérant Monsieur Kais Ben Hamadi commissaire aux comptes de la société pour un mandat de trois ans.

2020402147SANB2

TAWASOL INVESTMENTS SICAR.SA

Société anonyme

Au capital de : 9.600.000 DT

Siège social : 20 Rue des Entrepreneurs La Charguia II - Ariana - Tunisie

RC : B03140642014

MF : 1357392R/A/M/000

En vertu du P.V de conseil d'administration du 15 décembre 2017 enregistré à la recette des finances rue de Paradis - Ariana en date du 20 décembre 2017, quittance n°133213 et n° d'enregistrement 17710252 et déposé au greffe du tribunal de 1ère instance d'Ariana le 9/01/2018 sous le numéro 1134-2018 ; le numéro de dépôt original : D039032014 il est arrêté et convenu le renouvellement du mandat de Monsieur Mohamed Amin Chabchoub en tant que Directeur Général et lui octroyant tous les pouvoirs pour poursuivre son comportement financier et administratif pour la période de trois ans allant du 15 décembre 2017 au 14 décembre 2020.

2020402149SANB2

Notice relative à l'augmentation du capital

SOCIETE MEDECINE DIAGNOSTIC ET TECHNOLOGIE «MEDIATEC»

S.A. au capital de 308 000 dinars

Siège social : 5, Rue El Asmai - Bab Saadoun - 1006 Tunis

Identifiant unique : 0446572H

1. Caractéristiques de la société :

Objet : L'importation, l'exportation, la commercialisation, l'entretien et la réparation de tout équipement et réactif de laboratoires et hôpitaux, ainsi que tout équipement, appareil, et accessoires de mesure, d'horlogerie, de télécommunication, d'automatisation et de bureautique.

Durée : 99 ans.

Capital : 308 000 D divisé en 30 800 actions de 10 D chacune.

Avantage particulier accordé : Néant.

Conditions d'admission aux assemblées : Tout actionnaire peut assister ou se faire représenter par un mandataire.

Droit de vote : 1 action = 1 voix.

Répartition des bénéfices : * Réserve légale = 5 % du bénéfice net

* Réserves facultatives ou spéciales : Selon décision de l'A.G.O.

* Dividendes : Selon décision de l'A.G.O.

Répartition du bonus de liquidation : Proportionnellement au nombre d'actions.

II. Augmentation du capital décidée par l'A.G.E. du 14 mars 2020 :

- Dépôt provisoire du P.V. de l'A.G.E. au Centre National du registre des Entreprises : Le 20 octobre 2020 sous le n°AC011602020. .

- Montant de l'augmentation : 200 000 D, divisée en 20 000 actions de 10 D.

- Banque dépositaire des fonds : Banque de Tunisie, Agence Rue de Rome.

- Délai de souscription : 15 jours à partir de la publication de la présente notice au J.O.R.T.

2020402151SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital d'une société anonyme

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du code des sociétés commerciales

WATTNOW

Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

En cours d'augmentation de capital

Au capital social de 5.590 dinars

Siège social : 15, Avenue de Carthage, Tunis

Matricule fiscal : 1571850/V/A/M/000

Montant de l'augmentation du capital social : 520 Dinars Tunisiens en numéraire avec une prime d'émission de 527.501 Dinars Tunisiens.

Objet social : La fabrication de boitiers d'économie d'énergie et des solutions lot.

Durée : 99 ans.

Dépôt du procès-verbal : un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 août 2020, a été déposé au registre national des entreprises sous le numéro AC011622020.

Nombre d'actions à souscrire : 52 actions nominatives nouvelles à souscrire en totalité et à libérer intégralement lors de la souscription.

Valeur nominale des actions à émettre : 10 dinars chacune.

Prime d'émission : Montant total de 527.501 Dinars Tunisiens.

Apport en nature : Néant.

Avantages particuliers prévus statutairement : Néant.

Les conditions d'admission aux assemblées générales des actionnaires et d'exercice du droit de vote : Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'assemblée générale sur justifications de leur identité ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Répartition du résultat, constitution des réserves et répartition du boni de liquidation :

Les bénéfices nets s'entendent des produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et des autres charges sociales ainsi que de tous les amortissements de l'actif social, majorés ou minorés des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction d'une fraction égale à cinq pour cent (5%) pour constituer la réserves légales jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social.

L'assemblée générale ordinaire pourra toujours sur la proposition du conseil d'administration distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices. En cas de liquidation de la société, le boni de liquidation est réparti entre les actionnaires proportionnellement à leur participation dans le capital social de la société.

Versement des fonds : Les fonds provenant de la souscription du capital en numéraire doivent être versés auprès de la Banque BNA, agence Tunis HILTON dans un compte indisponible intitulé «Société Anonyme en cours d'augmentation de capital» sous les numéros suivants :

RIB Compte TND : 03108005032104516952

RIB compte USD : 03108005042100001068

Délai de souscription : l'AGE a supprimé le droit préférentiel de souscription.

Modalités de convocation de l'assemblée générale extraordinaires et lieu de réunion : la convocation de l'assemblée générale extraordinaire a eu lieu conformément aux dispositions des articles 276 et suivants du code des sociétés commerciales et s'est tenu au siège social de la société.

2020402157SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE LA TUNISIE INDUSTRIELLE S.A.R.L

Capital : 500.000 dinars

Code TVA : 000870R/A/M/000

Matricule CNSS : 17217- 48

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 27octobre 2001, enregistré auprès de la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis en date du 15-11-2001 sous le n°1809012, quittance n°Q9731 et dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°D1144096.

Les résolutions suivantes ont été adoptées :

1- Nomination de Mr. Hatem Driss en qualité de deuxième gérant.

2020T00951SRLB2

C&N FASHION

SARL au capital de 400.000 Dinars

MF : 0831819L

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale des associés du 17 juin 2020, enregistré à la recette des finances de Douar Hicher le 18 septembre 2020 sous le n°20701293 quittance 033914 dont un exemplaire du PV a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 14 octobre 2020 sous le n°202083822. Il a été décidé ce qui suit : La démission de Mr Mohamed Nafaa Ennaifer de la gérance et la nomination de Mr Mehdi Ammar en tant que gérant de la société.

2020T01016SRLB2

Nomination d'un cogérant

SOCIETE COMETA : Comptoir d'Automatisme et d'Outillage SARL

MF : 0040644EAM

Adresse : 124, av Mustapha Mohsen Borj Louzir

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société Cometa en date du 25 août 2020 enregistré à la recette des finances à Borj Louzir le 14-9-2020 sous le n° d'enregistrement 20702062 quittance n°M043406 dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 16-9-2020 sous le n°202073288.

Il appert que l'assemblée générale a décidé la nomination de Monsieur Anis Ben Ahmed Ben Makki Mezghanni en qualité de cogérant de la société.

2020R02313SRLB2

SOCIETE D'EXPLOITATION ET D'ANIMATION TOURISTIQUE

SARL au capital de 350 000 dinars

Siège social : Avenue Abou Dhaby 8050 Hammamet

Identifiant Unique : 022820A/A/M/000

1) Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18/6/2009, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 26/12/2009 sous le n°09805740 quittance n°M100463 il a été décidé ce qui suit :

- A approuvé l'entérinement de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes des exercices 2004 à 2007.

- A approuvé les rapports de la gérance et du commissaire aux comptes pour les exercices 2004 à 2007.

- Affectation des résultats de la même période.

- A donné quitus au gérant pour la même période.

- A désigné la société CNBA commissaire aux comptes pour les exercices 2008-2009-2010.

Un exemplaire des P.V a été déposé au tribunal de l'instance de Grombalia le 12/4/2020 sous le n° D71347297.

2020R02315SRLB2

Société Immobilière Mehdi SARL

Capital social : 150 000,000 DT

Siège social : Résidence Diar Ezzahra - Ezzahra Ben Arous

RC : B133182002

MF : 0797583/M/P/M/000

N° d'affiliation CNSS : 00172223-48

En vertu d'un PV de l'assemblée générale extraordinaire du 23/9/2020 et enregistré à la recette des finances d'Ezzahra le 23/9/2020 sous le n°20701514 et quittance n°M031294 et déposé au registre national des entreprises Mégrine le 7/10/2020 sous le numéro 202081197, il a été

décidé la reconduction du mandat de gérance de Monsieur Ridha Khalfet pour une période de 5 ans à partir de la présente assemblée, ainsi que la désignation d'un co-gérant Mr Mehdi Khalfet pour la même période avec un pouvoir de signature séparée.

L'approbation des associés de toutes les opérations de la société signées par Mr Ridha Khalfet durant la période du 02/3/2020 au 21/9/2020.

2020R02316SRLB2

EXTREME IT DISTRIBUTION

Capital 60.000 dinars

Siège social : 1 av 1664 cité Tadhamen Ariana

En vertu de PV de l'assemblée générale extraordinaire de 30/9/2020 enregistré à la recette des finances de cité Tadhamen Ariana le 30/9/2020 sous le n°20703359 Quittance n°M068856 dont une copie a été déposée au registre national des entreprises le 16/10/2020 sous n°202054375 il a été décidé ce qui suit :

Nomination de Mr Wahid Ben Hassen Ben Mohamed Debichi gérant de la société avec tous les pouvoirs les plus étendus et ce en remplacement de Mr Imed Chikh Salah à partir de 30/9/2020.

2020R02318SRLB2

Nomination du liquidateur

Société CENTPOURCENT SARL

MF : 1560543B/N/M/000

Capital social : 60 000 TND

8 Bis, Rue des Lauriers (2034) Ezzahra

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5 octobre 2020, enregistré à la recette des finances Ezzahra le 6 octobre 2020 (Enregistrement n° 20501598 - Quittance n°M032464) et déposé auprès du Registre National Des Entreprises le 14 octobre 2020 (Dossier n°202083789), il a été décidé la dissolution de la société CENTPOURCENT (MF : 1560543B/N/M/000) et la nomination de son liquidateur Monsieur Imed Mehadheb, titulaire de la carte d'identité nationale n°00754274, délivrée à Tunis le 19 avril 2018.

2020R02319SRLB2

HIBA CONFECTION COUTURE HCC

Sarl au capital de 10 000 Dinars

Rue 62126 Zone Ind. Ibn Khaldoun - El Omrane Sup - Tunis

MF : 1642893BAM000

Suivant P V en date du 17/9/2020 enregistré à la recette des finances El Manar - Tunis 30/9/2020 sous le n° 20701693 Quit n°M050490 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis sous le n°202079117 en date du 01/10/2020, Mr Gargouri Iheb est nommé Gérant avec les pouvoirs étendus au lieu de Mr Jilani Alachhab.

2020402099SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié établi par Maître Bouchriha Khaled et son assesseur à Tabarka le 5/01/2019 enregistré à la recette des finances de Tabarka le 7/10/2020 quittance n°M026601, Mr Abdelkader Ben Salah Ben Nasr Selmi demeurant 6 rue Ibn Sina cité Erriadh Tabarka Jendouba, titulaire de la C.I.N n°02350219 délivrée le 22/8/2015 cède à Mr Mohamed Mehdi Ben Abdelkader Ben Salah Selmi demeurant à cité Erriadh Tabarka Jendouba, titulaire de la CIN n°07889723 délivrée le 15/11/2018 le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels dont deux exemplaires sont déposés au greffe du tribunal de première Instance de jendouba sous le n°A14147542017 identifiant 0104870Q exploité au local sis rue Mongi Slim Tabarka / Jendouba, a comme activité vente de nourriture et de produits de nettoyage cette annonce a été publiée aux journaux quotidiens Chourouk et le quotidien en date du 13/10/2020.

2020T01011FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié établi par Maître Chokri Marzouki et son assesseur à Nefza le 26/8/2015 enregistré à Tabarka le 28/11/2016 quittance n°M024878, Mr Mohamed Ben Hbib Soumri, titulaire de la C.I.N n°0239115 délivrée le 11/7/1994, cède à Mr Walid Ben Mohamed Ben Hbib Soumri titulaire de la C.I.N n°07932365 délivrée le 11/11/2008 le fonds de commerce inscrit au registre de commerce du tribunal de Jendouba sous le n°A115001998 ayant comme activité vente du tabac et manchettes et location de bien immobiliers et vente de produits au local sis à la Rue Habib Bourguiba Tabarka/Jendouba, cette annonce a été publiée aux journaux quotidiens Chourouk et le Quotidien en date du 19/9/2020.

2020T01012FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé daté du 9 octobre 2020, enregistré le 13/10/2020 à la recette des finances rue du paradis Ariana, sous le numéro 20205845 quittance n°79656, la société EDEN Sarl, Identifiant unique G1295321, ayant son siège social à la Résidence ELYES n°7 immeuble 1 Dar Fadhal La Soukra Ariana représentée par sa gérante Anaam Bent Hachemi Ben Ali Ibrahim, a vendu au sieur Lassaad Ben Manoubi Ben Mohamed Kardous, résidant 23 rue Boulokine 1 Cité Fatouma Bourguiba Le Bardo, la totalité du fonds de commerce exploité à la Résidence ELYES n°7 Immeuble 1 Dar fadhal La Soukra Ariana consistant en un établissement de nettoyage à sec «pressing» avec tous ses éléments corporels et incorporels pour la somme de trente mille dinars. Les oppositions peuvent être formulées entre les mains de Maître Kais Baltagi, avocat près la cour de cassation, en son étude sise au Colisée, esc A bureau 580, Avenue Habib Bourguiba, Tunis, dépositaire du prix de vente dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à partir de la parution de cet avis.

2020T01020FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP du 6 octobre 2020 enregistré à Raoued le 8 octobre 2020 quittance n°M07259 enregistrement n°20203196, Monsieur Khaled El Mrabtini demeurant au Palais El Mrabtin Ghamrassen, Tataouine, a cédé le fonds de commerce exploité en tant que vente des fruits secs dans le local sis à Cité Chaker Borej Teouil Raoued Ariana Nord, à Madame Khadija Basseti demeurant à Cité El Riadh Borej Teouil Ariana.

Les oppositions doivent parvenir au domicile à Bureau du Maître Harbaoui Oumiama, Avocate, 22 Rue de l'Artisanat, 4ème Etage Appartement A5, Zone Industrielle Charguia 2 Ariana 203 dans les 20 jours suivant la date de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au quotidien «Assahafa» du 20/10/2020.

2020T01021FCCC2

Contrat de concession des parts dans un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 16 Janvier 2020 enregistré à la recette des finances de Nabeul le 21 Février 2020 (n° de quittance M017148 n° d'enregistrement 20200655), Mme Soulef Bent Hammouda El Fehri et Mr Ouessama Ben Hichem Ben Khmaies Ben Mohamed ont concédé à Mr Aymen Ben Hichem Ben Khmaies Ben Mohamed la totalité du fonds de commerce leur appartenant et exploité dans le local sis à la rue el Chark numéro 1 Nabeul pour toute exploitation commerciale.

Les oppositions s'effectuent entre les mains de maître Mohamed Ben Habib Bendkhil avocat à son étude sise au 32 rue Hédi Chaker Nabeul 8000, et ce, dans un délai de vingt jours à partir de la date de l'Insertion de cette annonce au JORT.

Une copie du contenu de cette annonce a été publiée au journal «Essahafa» paru le 7/10/2020.

2020T01022FCCC2

Renonciation à un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Bizerte le 13/10/2020 ENREGISTREMENT n° 20204309 monsieur Mohamed El Hédi Jemili, a renoncé au profit de madame Dalila Jemili, titulaire de la C.I.N n°08904448 demeurant 20 Avenue Taieb Mhiri Bizerte, à la totalité du fonds de commerce situé à l'avenue Habib Bourguiba n°108 Bizerte, non immatriculé au registre de commerce, représentant un local destiné à tous types de commerce.

Les oppositions doivent être adressées à la bénéficiaire à son adresse susmentionnée dans un délai de 20 jours à partir de la publication de l'acte de renonciation au J.O.R.T.

Le présent avis a été publié au Journal Le Quotidien paru le 20/10/2020.

2020T01023FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente en date du 28/12/1996 enregistré à la recette des finances de Grombalia le 02/01/1996 quittance n°97 case n°6 journal n°3, Mr Amer Ben Ali Ben Sassi Lefi a vendu à Mr Noureddine Ben Salah Abid le fonds de commerce sis à l'avenue Habib Thamer Grombalia n°12 destiné à la vente de tout commerce.

Les oppositions seront acceptées à l'adresse du fonds de commerce sus indiquée dans les délais selon la loi.

2020R02322FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 9/9/2020 enregistré à Sousse à la recette des finances de Cité Riadh , le 17/9/2020 reçu n° M039384, enregistrement n°20201405 Madame Sana Amara titulaire de la CIN n°08437552 délivrée le 7/11/2013 a cédé à Madame Laila Barkous titulaire de la CIN n°05507752 délivrée le 2/3/2016 au nom et pour le compte de la société EZZAHRA NOUR du prêt à porter SARL en cours de constitution la totalité du fonds de commerce sis à Cité Riadh Sousse exploité dans la location des habits de fêtes. Les oppositions doivent être adressées à maître Sabria Mhadhbi, rue Tarek Ibn Zied Sousse dans un délai de vingt (20) jours de la publication du présent avis.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk du 18/10/2020.

2020S01109FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat enregistré à la recette des finances de Monastir le 8/10/2020 sous le numéro 20204691 quittance MO48878, Linda Abbes CIN 06831505 a vendu à Azza Stambouli CIN 06881592 tout le fonds de commerce vente des produits alimentaires sis à l'appartement numéro 04 R6 Monastir.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'avocat maître Ali Abbes MF 962013/F/A/P/000 demeurant rue de la République immeuble baraka 02 Monastir et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

Cette vente a été publiée au journal Echourouk le 10/10/2020.

2020S01111FCCC2

Extrait d'un contrat de vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de cité Erriadh Sousse le 19/10/2020, numéro de quittance 20201625, Monsieur Abderrahmén Nouir demeurant à la rue Sobhi Salah cité Riadh Sousse a vendu le fonds de commerce exploité au local sis à la rue Souhaiel Ibn Amr et qui est destiné au commerce de prêt à porter à monsieur Chokri Ben Haj Ammar demeurant à 14 lotissement Zraga à M'saken Sousse en contre partie d'un prix de quinze mille dinars.

Toute opposition sera acceptée dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT auprès de l'acheteur qui a élu comme domicile le siège du fonds de commerce cédé.

2020S01112FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé en date du 21/8/2020 enregistré à Sousse le 16/9/2020 sous le numéro 20201397 quittance numéro M039308 Madame Najoi Bent Belgacem Ben Omar Ben Abdallah a vendu sous toutes les garanties juridiques et de fait à Monsieur Bilel Ben Salah Ben Othmen Rhimi le fonds de commerce exploité au local sis à la Rue Elmorjene - Cité Erriadh - Sousse destiné à la commercialisation des fruits secs drugstore, toute opposition doit être déposée chez Bilel Rhimi dans les 20 jours à partir de l'apparition de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2020S01116FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente sous seing privé en date de 26/8/2020 enregistré à la recette de Tozeur le 31/8/2020 sous volume 20101953 Folio 2020 Case 23512.

Mr Ali Ben Youssef Ben Ali Jalel vend et cède à Mr Neji Ben Tahar Ben Mohamed Rouissi tout le fonds de commerce sis à la rue Lamine Chebbi Tozeur avec tous ses éléments corporels et incorporels toutes les oppositions seront reçues à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de sa publication au jort.

Publié au journal Echourouk 12 septembre 2020.

2020S01117FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P en date du 14/10/2020, enregistré à la recette des finances de Mahdia le 14/10/2020, sous n°20202758, quittance M041730, Amel Zbidi, titulaire de la CIN n°09377011 et demeurant à la Rue Ezzouhour Al Raoudha - Hiboun - Mahdia, a vendu et cédé à la société "Tendance Fashion" représentée par son gérant Mr Sofiène Ben Mohamed Hechmi Eddoki, titulaire de la CIN 06820571, demeurant à Avenue Farhat Hached Békalta, la totalité du fonds de commerce du local destiné vente Article de Prêt à Porter dénommé «Chez Farah» sis à l'Avenue Habib Bourguiba n°196 Mahdia.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au siège de la société sis à l'Avenue Ali Belhouane Mahdia où se trouve le contrat, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» le 17/10/2020.

2020S01120FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 7-10-2020 enregistré à la recette des finances de Mahdia le 07-10-2020 sous le n°20202678 Mme Imen Ryahi (CIN 09399966) vend à Mme Hanene Zinguir (CIN : 14032253) le fonds de commerce destiné à la vente des vêtements prêt à porter sis à 11 rue des Martyrs Mahdia à 17 000 000d. Les oppositions peuvent être signifiées au cabinet de maître Ben Cheikh Hatem avocat sis au complexe Borj Kefacha 3ème étage Monastir.

Cette annonce a été publiée aux Journaux Chourouk du 21/10/2020 et Le Quotidien du 21/10/2020.

2020S01121FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente en date du 20/10/2020 enregistré le 20/10/2020 à la recette des finances Msaken sous le n° d'enregistrement 20202589 et le n° de quittance 076261, Mr Mohamed Ben Mokhtar Sghaier (CIN n°09250415) a vendu à Mme Amel Zouaghi (CIN n°09315071) tout le fonds de commerce destiné à la vente du tabac et journaux situé à la route de Sfax, 4070 Msaken, Sousse.

Les oppositions doivent être formulées au cabinet de Maître Med Haithem Ben Maklouf, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue Ezouhour, Msaken 4070, Sousse, dans un délai de vingt jours à partir de la parution de la présente annonce dans le JORT. Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 22/10/2020.

2020S01123FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à Sfax le 01/10/2020 numéro d'enregistrement 20202866, numéro de quittance M070329. Monsieur Chawki Ben Adel Ben Tijani Tounsi au nom de Mohsen Ben Taib Hchicha a cédé la totalité du fonds de commerce magasin vente de fruits Secs et restaurant nommé «Saida» situé à la rue Mahdia km 0.5 Sfax à Madame Kouloud Ben Abdelhakk Ben Cherif Ellwi et Madame Radhia Ben Hammadi Bouchaala.

Une copie de l'acte est déposée à l'étude au Maître Belhadj Salem Ali rue Victor Hugo immeuble elborji Sfax.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Maître Belhadj Salem Ali dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au J.O.R.T.

Cette vente est publiée au journal «Assabah» le 10/10/2020.

2020X01457FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 9/10/2020 et enregistré à la recette des finances Tyna Sfax le 9/10/2020 sous le n°20201143 quittance n°M028175, Madame Hinda Ben Salem cin 08198479, domiciliée à la rue Gabès km 6 Sfax, a vendu à Mr Sabeur Sallemi cin 08183990 domicilié à la rue Gabès km 6 Sfax, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels du local destiné pour vente d'habillement prêt à porter; des articles ménagers ; et vente des parfums et produits de beauté exploité dans le local sis à la Rue Gabès km6 Sfax.

Le fonds de commerce vendu comporte la clientèle, l'achalandage, le nom commercial, le droit au bail et certains instruments.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce objet de cette annonce dans les 20 jours suivant la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux Le Quotidien, Elanwar et Echououk le 14/10/2020.

2020X01459FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Aux termes des dispositions d'un acte manuscrit légalisé par signature en date du 7/9/2020 enregistré à la recette des finances de Jelma en date du 8/9/2020 sous le n°20200561 Quittance n°M019843.

Monsieur Barhoumi Maher Ben Mohamed Fahem a vendu à Monsieur Mhamdi Ahmed Ben Mohamed Ben Abdallah la totalité du fonds de commerce qui est sa propriété, sis à Cebbala exploité en tant que boulangerie avec tous ses éléments matériels et morals.

Les objections seront envoyées à Maître Jallali Mohamed Lamari, avocat à la cour de cassation sis à Immeuble Bnada Sidi Bouzid dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication conformément aux dispositions de l'article 191 du code commercial.

Il est publié aux Journaux Al Shourouk et le Quotidien le 13/9/2020.

2020X01460FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 17/3/2020 enregistré à la recette des finances de Djerba le 18/3/2020 sous le n°20201123 quittance M029459 Mr Abel Razeg Ben Salah a vendu à Mr Daw Etmimi la totalité du fonds de commerce sis à l'Avenue Habib Bourguiba Houmt Souk Djerba ayant pour activité tout commerce de produit alimentaire.

Toutes les oppositions doivent être adressées dans un délai de 20 jours à compter de la publication de la présente au Journal Officiel de la République Tunisienne, entre les mains de l'acquéreur dans les lieux du fonds de commerce.

Cette annonce est parue au quotidien Echourouk du 3 octobre 2020.

2020X01462FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu, d'un acte sous seing privé datant du 3/9/2020, enregistré à la recette des finances Chihyya le 8/9/2020, sous le numéro 20200536, quittance n°M028643, rédigé par Maître Hatem Feriani, Hichem Ben Mohamed Salah Souidi, non immatriculé au registre national des entreprises titulaire de la C.I.N 09096747 a vendu à Lasaad Elmahdaoui et Mohamed Mahdaoui, non immatriculés au registre national des entreprises, le fonds de commerce destiné à la vente des fruits secs; situé à la Route Teniour, km 5.5 avenue Habib Bourguiba à coté café masmoudi, Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont recevables entre les mains de l'acheteur à l'adresse sus indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette vente au JORT.

La publication de la vente a été effectuée sur le quotidien Echourouk du 15/9/2020.

2020X01464FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté le 8/10/2020 enregistré à la recette des finances de Médenine le 9/10/2020 reçu numéro M075121 enregistrement numéro 20202823 Faysel Ben Mohamed El Moncef titulaire de la CIN numéro 08636300 céde à Adel Ben Taher Belhouchette titulaire de la CIN numéro 05711575 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments moraux et matériels destiné à espace de divertissement se compose d'un café et un espace à vendre des collations et espace de jeux situé à la rue de 2 Mai 1966 Route Tatawine Médenine.

Les oppositions seront acceptées entre les mains de l'acheteur Adel Ben Taher Belhouchette dans son local situé à grare route de Gabès Médenine dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Alchourouk sous le numéro de IP220/9291 le 14/10/2020.

2020X01472FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 7/7/2020 enregistré à la recette des finances de Tataouine le 23/07/2020 sous n°20202001 reçu n°M046704 Monsieur Naji Ben Mohamed Bechir Dhokar a vendu à Monsieur Abdelwahed Ben Abderahman Ben Abdalah l'intégralité du fonds de commerce exploité comme Boulangerie sis à la route Alkoufa cité Elmahrajan Tataouine Nord pour le prix de soixante milles Dinars (60.000.000 d).

Toute opposition doit être adressée à Maître Ramzi Berrajeh Avocat demeurant au 05 avenue Assyouti Médenine, immeuble Elbaraka et ce dans les vingt jours à partir de la publication de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux Al Chourouk et le Quotidien en date du 8 août 2020.

2020X01473FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P du 14 juillet 2020 rédigé par Maître Ben Yacoub Ali Avocat à la cour de cassation 6 rue Sakiet Sidi Youssef Houmt-Souk Djerba, matricule fiscal 263356/LA/P/000 enregistré à la recette des finances publiques de Houmt-Souk Djerba du 12 Août 2020 quittance n°M060764 par lequel Faouzia Ben Yacoub ayant la C.I.N sous le n°08329795 délivrée à Tunis le 01/7/1999 au nom de son Mandataire Anouar Tamagoulti a vendu la totalité du fonds de commerce situé au souk de la vente de bijouterie rue Bizerte à Houmt-Souk Djerba dont les murs sont à la propriété de Fertouna Ben Khedir Wazen ou il exploite la vente de bijouterie de tous genres ayant un registre de commerce, n°A20254632016 et sous l'autorisation de commerce matricule fiscal n°0830728E à Oussama et Walid Ben Jamel Zayoud dans l'indivision et par partie égale entre eux ayant la C.I.N sous le n°08642466 du 25/5/2012 et 08616538 du 02/6/2007 en contre partie les acheteurs ont cédé une maison «houch» située à Bou melal Djerba toutes les oppositions éventuelles doivent être adressées aux acheteurs Oussama et Walid Ben Jamel Zayoud à l'adresse du fonds de commerce vendu dans les vingt jours qui suivent la parution du présent avis au J.O.R.T.

Le présent avis a été publié au journal quotidien "Assabah" n°22807 du 22/8/2020.

2020402142FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente du 6/10/2020 enregistré à la Goulette le 13/10/2020 n°20204718, Q77897, Mr Khaled Khalfaoui, demeurant à 65 rue Khaled Ibn El Walid a vendu à Mr Mohamed Naceur Jaiet, demeurant à Résidence pixel bloc A App 13 cité el Khalil la Marsa ouest Tunis, le fonds de commerce (friperie) exercé au local n°065 Rue Khaled Ibn El Walid El Aouina Tunis, avec tous ses éléments au prix de 6.000,000 dinars.

Les oppositions sont acceptées à l'adresse du bénéficiaire à la Résidence pixel bloc A App 13 cité el Khalil la Marsa ouest Tunis, pendant la période légale.

Ce texte a été publié au deux journaux Echourouk et le Quotidien du 21/10/2020.

2020402148FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maître Maha Charfeddine, enregistré à la recette des finances de l'Ariana rue du Paradis le 19/10/2020 quittance M080806 enregistrement n°08011167 ; Mme Jihen Ouati a cédé à Mr Jalel Slaimi la totalité de ce qu'elle possede du fonds de commerce situé à Chotrana 01 Sidi Salah, Jaoudet Alhayate Soukra Ariana exploité en fabrication et vente de marbre.

Les oppositions doivent se faire entre les mains de l'acquéreur Jalel Slaimi dans les 20 jours qui suivent la parution de cette publication à l'adresse du local.

Cet avis a été publié aux journaux Essabah et Le Temps du 23/10/2020.

2020402154FCCC2

Location gérance libre

Résiliation d'un contrat de location et renonciation d'un fonds de commerce

Par acte de résiliation du contrat de location et de renonciation d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances Rue Ghandi - Tunis en date du 12/10/2020, reçu n°68426 et enregistrement n°20203370, il a été procédé à la résiliation du contrat de location enregistré à la recette des finances Rue Al Jazira Tunis en date du 17/05/1995 page 64 Colonne 472 registre B 1 lié la société Oussema Elegance qui a désigné son contact au magasin n°359 sise au deuxième étage du centre commercial de Palmarium 1000 - Tunisie - et la société Tunis Center en son représentant légal inscrit au Registre National des Entreprises d'un Identifiant Unique n°0033245A dont le siège social est à Tunis, 4, Rue de Grèce - 1000 Tunis.

C'est aussi, suite au contrat ci-dessus mentionné, il a été procédé à la renonciation de tous les autres éléments du fonds de commerce relatif à la dite résiliation au profit de Tunis Centre en son représentant légal.

Toutes les objections seront acceptées à la Société Tunis Center à son siège 4, Rue de Grèce 1000, dans un délai maximum de vingt jours à compter de la date de publication de la présente annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal "Chourouk" le samedi 17/10/2020.

2020T01017FCCC3

Résiliation d'un contrat de location et renonciation d'un fonds de commerce

Par acte de résiliation du contrat de location et de renonciation d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances Rue Ghandi - Tunis en date du 12/10/2020, reçu n°68427 et enregistrement n°20203371, il a été procédé à la résiliation du contrat de location enregistré à la recette des finances Rue Al Jazira Tunis en date du 9/3/1998 page 7426 Colonne 301603 registre 98 lié la société Oussema Elégance qui a désigné son contact au magasin n°336 sise au deuxième étage du centre commercial de Palmarium 1000 - Tunisie - et la société Tunis Center en son représentant légal inscrit au Registre National des Entreprises d'un Identifiant Unique n°0033245A dont le siège social est à Tunis, 4, Rue de Grèce - 1000 Tunis.

C'est aussi, suite au contrat ci-dessus mentionné, il a été procédé à la renonciation de tous les autres éléments du fonds de commerce relatif à la dite résiliation au profit de Tunis Centre en son représentant légal.

Toutes les objections seront acceptées à la Société Tunis Center à son siège 4, Rue de Grèce 1000, dans un délai maximum de vingt jours à compter de la date de publication de la présente annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal "Chourouk" le samedi 17/10/2020.

2020T01018FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p rédigé par Maître Salem Jaouane en date du 9/10/2020 enregistré à la recette des finances Tunis le 12/10/2020 sous le n°20305813 quittance n°7373, Madame Raoudha Saidi titulaire de CIN n°00886085 a loué à la société Zak Confection MF : 1688085YAM000 représentée par sa gérante Mariem Ben Yaghlene titulaire de CIN N°00290935 un fonds de commerce d'un local destiné au Commerce Habillement et prêt à porter, sis à 05 Rue Mustapha Mbarek Tunis. Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT. Cet article a été publié au journal le Quotidien du 23 octobre 2020.

2020R02320FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant acte de location, enregistré à la recette des finances de hammam Sousse en date du 13/6/2007, sous le n°07302299, quittance n°M026664. Monsieur Abderraouf Ajra loue à monsieur Walid Jgham le café sis à l'immeuble Gandouz route de la plage Hammam Sousse.

2020S01126FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant acte SSP de location d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances de Ksar Héllal le 19/10/2020 sous n°20301596 Quittance n°51397. La société «Superette Selma» Sarl (I.Unique : 1580960B), représentée par sa gérante Fatma Medimegh, titulaire de la CIN n°04123821, a loué à Mme Fadhila Zarrad, titulaire de la CIN n°06782713, totalité du fonds de commerce du local destiné vente produit alimentaire en détail dénommé "Superette Selma" sise Avenue Hédi Bouslama 5070 Ksar Hélal - Monastir, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 5 ans renouvelables à partir du 7/10/2020.

Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S01127FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Avis

Nom de l'association : Amicale des assistants et des employés de la municipalité de (Ouechtata - ejmila)

Emplacement de l'amicale :

Municipalité de Ouechtata - ejmila /Ouechtata 9012 / Nefza / Béja.

Sujet de l'association :

Amicale Socio culturelle, spécialisée dans le secteur d'activités récréatives et loisirs.

Objet de l'association amicale :

Relier et consolider les relations fraternelles entre les assistants et les employés de la municipalité, les soutenir financièrement et moralement ainsi le travail social à l'intérieur et à l'extérieur de la municipalité et mener des activités culturelles et récréatives.

Membres fondateurs de l'amicale :

- Mzoughi Nizar : Président de l'amicale.

- Hasnaoui Hayet : Vice présidente.

- Salhi Fahmi : Secrétaire général.

- Mejri Kawla : Trésorière.

2020R02309APSF1

Constitution d'une association scientifique

et de développement et culturelle

Nom de l'association : l'Association tunisienne des initiatives éducatives

Adresse : 8 rue Kalyptus cité Belair Boumhal 2097

Objectifs : Mener des activités de divertissement, culturelles et scientifiques et d'établir des partenariats avec des associations, institutions et organisations internationales.

Membres :

Président de l'association : Wided Boudriga

Secrétaire général de l'Association : Anis Amouri

Trésorier : Kamel Rezgui.

2020R02310APSF1

Parti

Insertion de l'extrait d'un parti politique

Nom : Rassemblement Nationaliste Tunisien

Objectifs : Le Rassemblement Nationaliste Tunisien (RNT) est un parti politique qui a été fondé en vue de rassembler la famille démocratique en Tunisie qui a connu divers conflits et tensions depuis la révolution. Il vise à placer, d'abord et avant tout, l'intérêt de l'état Tunisien ainsi que celui de son peuple au-dessus de toute autre considération. Il appel également à mettre fin à toute pratique discriminatoire entre les Tunisiens sur le plan régional, idéologique, ou religieux.

Sigle : Arche, Mer, Tanit, Rayonnement.

Siège : 11 Cité Ennozha - Jemmel 5020, Monastir.

Date du visa : 28/4/2020.

Liste des fondateurs :

Mr. Abdelkader Ben Chaieb Ainou.

Mme. Mouna Hamrita.

Mr. Mohamed Bouazra.

2020S00389APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association "Speed-Ball" - Maison des Jeunes Métouia.

But : Former, Encadrer et Encourager les Jeunes.

Objectif :

- Promouvoir les Activités sportives dans tous les domaines au niveau local national et International,

- Participer aux compétitions nationales et internationales,

- Encadrer les jeunes et développer leurs capacités physiques,

Adresse : Maison des Jeunes Métouia - Gabès.

Conseil d'administration :

Le président de l'association : Hmouda Sameh.

Le secrétaire général : Kaou Mohamed

Trésorier : Hannechi Adel.

2020X01461APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Sportive Ben Aissa - Mateur

Objectifs : Former et encadrer les jeunes sur le plan technique pour améliorer le niveau du foot-ball (minime)

Siège social : 37, lot Ben Yaala Cité Ezzouhour Mateur 7030

Fondateurs :

Président : Mr Bejaoui Ridha

Président Adjoint : Mr Ridha Mehdi

Secrétaire général : Mr Boujomaa Raouahi

Trésorier : Mr Noureddine Oueslati

Trésorier adjoint : Mr Lotfi El May

Adresse : 37, lotissement Ben Yaala - cité Ezzouhour - Mateur 7030.

2020402092APSF1

Homologation de résolutions

Reconstruction de composition d'un bureau syndical

Suite au PV n°13/2020 daté le 12 septembre 2020 enregistré à la recette des finances Sidi Béchir 2e56d95 sous le numéro 20801392 quittance n°M038096 et déposée au bureau d'ordre du gouvernorat de Tunis le 23 septembre 2020, de suite le bureau exécutif de syndicat national de défense des chauffeurs de taxi qui fait parti de SNDT décide de reconstruire sa composition :

Nouvelle composition ci-dessous :

- Ahmed Snoussi : Président

- Nawfel Hawa : Secrétaire général

- Zakaria Ben Chaoich : Secrétaire général adjoint

- Hassan Aloulou : Secrétaire général adjoint trésorerie

- Aymen Chaabani : Secrétaire général adjoint

- Neijb Khelifi : Secrétaire général adjoint.

2020R02277APSF2

Changement du président de syndic

RESIDENCE MEGARA (DAR HASSINE)

MF : 1507663 G

Selon un acte sous seing privé d'une assemblée générale des copropriétaires de la résidence MEGARA - Dar Hassine - la Marsa, en date du 15/7/2020 et enregistré à la recette des finances de Carthage en date du 14/10/2020 sous le n°20801643, il a été décidé l'acceptation de la démission de Mme Eya Derouiche Chaabane de la présidence du syndic de la dite résidence et de nommer Mr Hatem Ben Jemia en son lieu et place et ce à partir du 01/9/2020.

2020R02314APSF2

Syndic DIAR EL BAHR (02) - Zone Touristique - Hiboun 5111 Mahdia

CNSS : N°541322-62

Selon P.V du 9-8-2020 enregistré à la recette des finances Mahdia enregistrement n°20702471 il a été décidé ce qui suit :

1- La délibération du patrimoine de l'ex Président Mr Faeiz Cherif et de l'ex Financier Mr Nabil Turki et toute l'équipe du syndic diar El bahr 02 pour les périodes antérieures concernant les exercices 2018-2019 et 2019-2020.

2- Toute l'humanité participant aux votes décide la composition du bureau pour les exercices de 2020 - 2021 et 2021-2022.

1- Mr Abdellatif Mekki, CIN n°05017232 Président

2- Mr Faeiz Cherif, CIN n°01292445 Président Adjoint

3- Mr Tarek Zayatti, CIN n°06756940 Trésorier

4- Mr Nabil Turkki, CIN n°05274144 Trésorier Adjoint

5- Mr Foued Turkki, CIN n°08295992 Secrétaire Général

6- Mr Zouhaeir Chaouech, CIN n°04101262 Secrétaire Général Adjoint

7- Mr Faouzi Ben Salem, CIN n°03838724 Membre

8- Mr Badri Memmi, CIN n°04178279 Membre

9- Mr Iskander Abdeddayem, CIN n°05309495 Membre

10- Mr Sahbi Baccouche, CIN n°03990076 Membre.

2020S01125APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente d'un fonds de commerce aux enchères publiques

Créancier poursuivant : Société PREVIA TUNISIE en la personne de son représentant légal, SARL, ayant le registre de commerce enregistré au tribunal de première instance à Tunis sous le n°B80181002007 et Identifiant Unique sous le n°1027325T, son siège social Malek Centre S1 Centre Urbain Nord 1082 Tunis, son avocat Maître Meftah Soltani son cabinet se trouvant à Houmt Souk Djerba.

Débiteur poursuivant : Société Arts de Beauté en la personne de son représentant légal, R.C : B172931999, et matricule fiscal sous le n°713003/S/M adresse rue Bechir Saoud Houmt Souk Djerba.

Décision de vente : Copie exécutoire n°3240/19 du jugement civil rendu par le tribunal de première instance de Médenine en date du 18/3/2019, informé par Maître Mounir Nafkha à Djerba le 3/12/2019 sous le n°6034.

Le fonds de commerce objet de la vente : la totalité du fonds de commerce, sis rue Bechir Saoud Houmt Souk Djerba, constitué d'un local vendant des matériaux et produits esthétiques.

Eléments corporels : 5 comptoirs + 15 Tarmes + 1 vitrine + 3 chaises coiffures + 8 chaises fauteuils + 1 lampe rhumatismale + 3 machines Paraflins + 4 machines brush + 5 machines balances + 2 machines foot Spa + quantité des produits esthétiques.

Surface du local : 70 m²

Eléments incorporels : le nom commercial (Arts de Beauté), l'adresse du magasin, sa publicité, sa clientèle, sa réputation commerciale, le droit à la location.

Mise à prix : le prix initial pour les éléments corporels et incorporels du fonds de commerce est fixé à : Quatre vingt deux milles Dinars (82.000.000D) sans compter les frais supplémentaires qui seront fixés ultérieurement.

Date et lieu de la vente : le samedi vingt huit novembre de l'année deux mille vingt à dix heures du matin (le 28/11/2020 à 10h) au lieu du fonds de commerce situé à : rue Bechir Saoud Houmt Souk Djerba.

Pour toutes informations complémentaires, prendre contact avec Maître Mounir Nafkha, Huissier de Justice ayant son cabinet au 93 Avenue Habib Bourguiba Houmt Souk Djerba. Tel/Fax : 75 621 836; GSM : 98 423 629.

2020R02317VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant : Noureddine Ben Ali Miled, ouvrier forgeron, demeurant à l'Avenue de l'environnement Zeramdine Gouvernorat de Monastir.

Avocat poursuivant : Maître Debbabi Amara Avocat près la cour de cassation, Avenue d'Alger Monastir.

Poursuivis : Nejia Bent Salem Miled, sans profession ; demeurant à Nafoussine Chaalil Route de Menzel Hayet Zeramdine; Gouvernorat de Monastir.

Mohamed Ben Ali Miled, ouvrier, demeurant à la Rue de l'Algérie Zeramdine Gouvernorat de Monastir.

Ridha Ben Mhamed Gaddour, ouvrier, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba Zeramdine Gouvernorat de Monastir.

Objet de la vente : Une maison traditionnelle située à la Rue de l'Algérie impasse 3 n°35 Zeramdine, bâtie sur un terrain de 506 m² dont la surface couverte est de 245 m², composée d'un hall (skifa) ;4 chambres, 2 cuisines, 2 débarras, WC, et une courette ; avec deux boutiques ouvrants sur la voie publique, limitée au sud Rue de l'Algérie Zeramdine à l'ouest une impasse; à l'Est héritiers Frej Mbarek ; et au Nord Ali Ben Med Taher Miled.

Mise à prix : Le prix de la vente est fixé à cent quatre vingt seize milles sept cent dinars (196 700.000 DT).

Date de la vente : Mercredi 25 novembre 2020 devant le Tribunal de première instance de Monastir à partir de 9 Heures.

Visite de l'immobilier : La visite de l'immobilier est possible tous les jours.

2020S01108VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet maître

Ben El Ghali Ilhem Bettaieb 15 Rue de La République

Sousse

Partie poursuivant :

Latifa Bent Omar Bettaieb ouvrière; nationalité tunisienne réside au 4015 Borjine, ayant son domicile élu au cabinet Maître Ben El Ghali Ilhem Bettaieb l'avocate à Sousse; sis 15 Rue de la République Sousse.

Partie saisie : Noureddine Ben Ahmed Ben Omar Ben Ali résidant au 3018 Hay Ghodrane Sousse.

Avocat poursuivant :

Maître Ben El Ghali Ilhem Bettaieb, l'avocate à la cour de cassation à Sousse, sis 15 Rue de la République Sousse.

(Matricule fiscal : 850897/H)

Le bien mis en adjudication :

La totalité des parts indivises du débiteur saisi représentant 29.475 parts de la propriété connue sous le nom MABROUKA l'objet du titre foncier n°81090 Sousse divisé en 197 parts, le titre est a vocation d'Habitat et composé d'un rez-de-chaussée 1er étage et 2ème étage situé à cité El Ghodrane Sousse.

D'une superficie totale d'un Are et quatre vingt dix sept Centiare (01 A et 97C).

Prix d'adjudication :

Quinze mille neuf cent quatre vingt quatorze dinars et 519 millimes (15.994.519 dt).

Date et lieu de l'adjudication :

Jeudi le 26/11/2020 à 9h du matin et suivant sera procédé à la vente par adjudication le terrain ci-dessous à la chambre des saisies immobilières du tribunal de première instance de Sousse.

La visite des lieux : Chaque jour de la semaine de 9h à 18h.

Participation aux enchères :

Toute personne ayant consignée le tiers (1/3) de la mise à prix à la trésorerie générale.

Observation : Pour plus de renseignements, consulter le cahier des charges déposé chez l'avocate poursuivante ou au greffe du tribunal de première instance de Sousse 1.

2020S01115VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière exécutoire

Sur immeuble non immatricule

Etude maître Zendah Abdelmadjid

Avocat auprès de la cour de cassation

Rue Amilcar - complexe Bouchadekh Midoun Djerba 4116

Tel : 75.733.666

Fax : 75.732.880

Partie poursuivante : Naziha Bent Hassan Ben Ramadhan Bouaicha, à domicile, demeurant dans la délégation de Zarzis, gouvernorat de Médenine.

Partie saisie : Fethi Ben Abdelkader Mssalem, demeurant à Sango Zarzis, gouvernorat de Médenine.

Avocat poursuivant : Maître Zendah Abdelmadjid, Avocat auprès de la cour de cassation, rue Amilcar complexe Bouchadekh Midoun Djerba 4116.

Immeuble objet de la vente : Consistant en un terrain sur lequel construite une habitation à style moderne, destiné pour l'habitation et actuellement non occupé situé à Sango Zarzis gouvernorat de Médenine d'une superficie d'environ 510 m².

L'habitation consiste en deux étages :

- Rez de chaussée qui consiste d'un balcon, deux salons, escalier, salle à manger, cuisine, salle de bain, toilette, hall, terrasse, salle de bain externe dans le coté Sud - Ouest de maison.

- Premier étage : qui consiste de deux balcons, quatre chambres, salle de bain, hall, salon, terrasse escalier Interne.

Le terrain avec l'habitation est délimité comme suit : au Nord d'une coté David et d'autre coté accès privé et au Sud d'une coté Elmonldi Abichou et d'autre coté mtimet et à l'Est d'un coté Fathi Boulaaba et d'autre coté Mabrouk Mbareek et à l'Ouest Mabrouk Mbareek.

Mise à prix : Le prix d'ouverture est fixé à deux cent quatre vingt quinze mille dinars (295.000.000 dt) en vertu de l'expertise faite par l'expert "Noureddin Abadi" en date de 18/02/2010 objet de l'ordonnance sur requête n°154024 délivrée le 30/01/2010 et rendue par Monsieur le président du tribunal de première instance de Médenine.

Indication du lieu et de la date de l'adjudication : à la salle des ventes immobilières au tribunal de première Instance de Médenine en sa qualité

de tribunal d'adjudication de l'immeuble saisi, au palais de Justice de Médenine, la matinée du lundi 23/11/2020 à 9h et suivantes.

N.B : la participation à l'adjudication n'est possible que par l'intermédiaire d'un avocat et de celui qui aurait consigné le 1/3 du prix, et lorsqu'il s'agit d'un acheteur étranger, ce dernier doit obtenir au préalable une autorisation de Monsieur le gouverneur de Médenine pour pouvoir participer à l'adjudication.

La consultation du cahier des charges est possible à la chambre des ventes immobilières au tribunal de première instance de Médenine ainsi qu'à l'Etude de maître Zendah Abdelmadjid, avocat poursuivant.

La visite de l'immeuble saisi et sa constatation est possible tous les jours aux heures de travail administratif.

2020X01463VEPA1

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante :

Société Chahia, représentée par son représentant légal, société anonyme, inscrite au registre national des entreprises sous le n°537298P, dont le siège social à la route Sidi Salem km 1.5 Sfax, ayant pour domicile élue l'étude de Maître Ahmed Ennouri, avocat, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax.

La partie saisie :

Mohamed Jebir, titulaire de la CIN n°05293126, commerçant, inscrit au registre de commerce sous le numéro A1361131998, demeurant à la rue Habib Bourguiba Marché central Sfax, et à la route Taniour km 2.5 impasse Elmakteb Sfax.

L'avocat poursuivant :

Maître Ahmed Ennouri, avocat, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax. (MF : 1049238Q).

Désignation de l'immeuble saisi, telle qu'elle figure dans le cahier des charges :

La totalité des parts commune au nombre de 1711, 722 parts à l'indivision de la totalité 30811 parts, qui sont à la propriété de Mohamed Jbir à l'immeuble nommé «Ferdaous» objet du titre foncier n°51464 Sfax, situé à Imadet Sidi Abid, Sfax Sud. Et suivant l'extrait du plan élaboré par l'office de la topographie et du cadastre la totalité du titre n°51464 Sfax est constitué de cinq lots qui portent les numéros 3-4-5-6-7, d'une superficie de 30811 m². La totalité du l'immeuble consiste à un lot du terrain qui contient une étable son toit en zingue puits, un bassin, une chambre pour le gardien, le tous en état de négligence totale.

Mise à prix :

Cent trois milles dinars (103.000.000), outre les dépenses annoncées le jour de l'enchère.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu, le mercredi vingt-cinq novembre deux mille vingt (25/11/2020) à partir de 9H du matin et suivant à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax2 sise à troisième zone, 4 rue Ahmed Aloulo près de CNSS Sfax.

Participation aux enchères, visite et constat de l'immeuble :

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Pour les étrangers ils doivent se munir de l'autorisation du gouverneur, la visite et le constat de l'immeuble se fait tous les jours.

La consultation du cahier des charges se fait à l'horaire du travail administratif à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Ahmed Ennouri, avocat, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ou il est déposé le cahier des charges.

2020X01465VEPA1

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante :

Société Chahia, représentée par son représentant légal, société anonyme, inscrit au registre national des entreprises sous le n°537298P, dont le siège social à la route Sidi Salem km 1.5 Sfax, ayant pour domicile élue l'étude de Maître Ahmed Ennouri, avocat, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax.

La partie saisie :

Mohamed Jbir, titulaire de la CIN n°05293126, commerçant, inscrit au registre de commerce sous le numéro A1361131998, demeurant à la rue Habib Bourguiba Marché central Sfax, et à la route Taniour km 2.5 impasse Elmakteb Sfax.

L'avocat poursuivant :

Maître Ahmed Ennouri, avocat, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax. (MF : 1049238Q).

Désignation de l'immeuble saisi, telle qu'elle figure dans le cahier des charges :

La totalité des parts commune au nombre de 4656,1666 parts à l'indivision de la totalité 83811 parts, qui sont à la propriété de Mohamed Jbir à l'immeuble nommé «Abir» objet du titre foncier n°51898 Sfax, qui consiste à un lot du terrain dans un état de négligence, elle contient quelque pied d'oliviers, situé à Imadet Sidi Abid, Sfax Sud (Route de Gabès km 10 sur la bordure de la route goudronnée relient Tyna et Agareb au niveau de 1.5 Km de la route de Gabès), Suivant l'extrait du plan élaboré par l'office de la topographie et du cadastre relatif, la totalité du titre n°51898 Sfax, est constitué par les lots 16-18-19 d'une superficie de 83811 m², et le lot n°19 a été lotissé en quatre lots qui portent les numéro 1-2-3-4 et le lot numéro 16 en trois lots qui portent les numéro 5-6-7.

Mise à prix :

Cent quatre vingt sept mille dinars (187.000.000), outre les dépenses annoncées le jour de l'enchère.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu, le mercredi vingt cinq novembre deux mille vingt (25/11/2020) à partir de 9H du matin et suivant à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax2 sise à troisième zone, 4 rue Ahmed Aloulo près de CNSS Sfax.

Participation aux enchères, visite et constat de l'immeuble :

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Pour les étrangers ils doivent se munir de l'autorisation du gouverneur.

La visite et le constat de l'immeuble se fait tous les jours.

La consultation du cahier des charges se fait à l'horaire du travail administratif à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Ahmed Ennouri, avocat, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ou il est déposé le cahier des charges.

2020X01466VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Ines Fakhfakh

Avocat à la cour de cassation

23 Rue d'Egypte Lafayette Tunis

M.F : 510047 E/A/P/000

Tel : 71.282.575

Fax : 71.282.315

Poursuivant : BH BANK - (Banque de l'Habitat auparavant) représentée par son Président Directeur Général - S.A Identifiant Unique RNE 0024588W - R.C : 138811996B Tunis - dont son siège social au 18 avenue Mohamed V Tunis.

Parties saisies : 1- Mohamed El Montassar Slouma - titulaire de CIN n°04679170 - Ouvrier à l'Etranger - Demeurant : 17 Rue d'Espagne Mourouj 4 Ben Arous et Avenue 03 Août Imm2 Ezzouhour Tunis.

2- Saida El Euchi Epouse Slouma - titulaire de CIN n°00529506 - Secrétaire au Ministère des Affaires Etrangères - Demeurant : 4 Impasse Erramel Rue Naceur Ben Jafaar Tunis.

3- Sabrine Chaibi Epouse Slouma - titulaire de CIN n°05438603 - Etudiante - Demeurant : 30 Rue Habib Bougatfa Radés.

Avocat poursuivant : Maître Ines Fakhfakh - Avocat à la cour de cassation 23 Rue d'Egypte Lafayette Tunis.

Immeuble saisi : il s'agit d'un immeuble objet du titre foncier 562746 Nabeul dénommé «El Jameii I» à la Commune de Soliman Gouvernorat de Nabeul d'une superficie de (05 ares 00 ca) sur lequel est bâti une maison sise Lot n°05 du Lotissement du titre foncier 523968 Nabeul qui se compose d'un rez-de-chaussée qui consiste en 04 chambres à coucher, un salon, une salle de bain, une cuisine, une 2ème salle de bain (douche), une véranda et un escalier conduisant au toit. Il est en bon état et équipé de commodités nécessaires ; la superficie totale est de 500 m² et la superficie bâtie est de 182 m².

Mise à prix : Cent quatre-vingt trois milles cent vingt dinars (183.120.000 Dinars) après la déduction de la proportion légale de 40 %.

Date et lieu de la vente : Lundi le 23 novembre 2020 à partir de neuf heures devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Grombalia.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine.

Consultation du cahier des charges : Au greffe du Tribunal indiqué ou au Cabinet de Maître Ines Fakhfakh.

La participation à l'adjudication doit être par l'intermédiaire d'un avocat et après consignation du tiers de la mise à prix, ou par la présentation d'un chèque certifié du même montant.

Les étrangers doivent obtenir au préalable l'autorisation du gouverneur.

2020402144VEPA1

Avis aux créanciers

Vente d'un terrain à caractère commercial à Bouhjar

Sté D'ELEVAGE de Monastir - SA

Cité El Agba route de Khnis 5000 Monastir

Identifiant unique : 009021 V/P/M/000

En vertu de la décision de juge de l'entreprise du tribunal de première instance de Monastir en date du 28/9/2020, l'administrateur judiciaire informe le public qu'il compte mettre en vente au plus offrant un bien immobilier à caractère commercial situé entre la ville de Ksar Helal et la ville de Bouhjar et constitué d'un terrain à usage de construction d'une superficie de 14396 m² et de 2 bâtiments d'une superficie de 2038 m² objet du titre foncier n°51571 Monastir :

- Caution : 100.000,000 dt

- Dernier délai de remise des offres lundi 16 novembre 2020

- Les offres sont à envoyer selon cahier des charges à l'administrateur judiciaire Naoufel Bouzgarrou dont l'adresse est 11 avenue Tahar Sfar 4002 Sousse Tel 73.221.539.

2020S01113VEPA2

Appel d'offres pour la vente d'un terrain nu

Sis à Ghar Tbiba Hiboun - Mahdia

En vertu d'une décision rendue sous le n°659 en date du 14 octobre 2020 par Mr. le juge commissaire du Tribunal de Première Instance de Mahdia, Mr. Ismail Sbai, en sa qualité de syndic aussi bien de la société Entreprise Bâtiment Yassine S.A.R.L, M.F : 0899698 n, que de Mohamed Ben Mahmoud Chouk, informe le public qu'il se propose de céder par voie d'appel d'offres suivant un cahier des charges un terrain nu non immatriculé d'une superficie de 350 m² sis à Ghar Tbiba Hiboun - Mahdia.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra visiter ledit terrain après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 100 dinars.

Le dernier délai pour l'envoie des offres est fixé à 23 novembre 2020.

Pour plus de renseignements, veuillez appeler le 53 892 070.

2020S01118VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à une assemblée générale ordinaire

CARTHAGE ASSISTANCE ET SERVICES SA

Capital social : 850.000 dinars

Immeuble ZEMNI, Lot A23. 4ème étage, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis.

RC : B1149481997

MF : 349608J/A/M/000

M. CNSS : 00184676 85

Messieurs les actionnaires de la Société CARTHAGE ASSISTANCE & SERVICES SA sont convoqués à une assemblée générale, ordinaire qui aura lieu le mercredi vingt cinq novembre 2020 (25/11/2020) à dix heures au siège de la société IMMEUBLE ZEMNI, Lot A23, 4ème étage, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport annuel de gestion de la société pour les exercices 2017 et 2018.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour les exercices clos au 31/12/2017 et au 31/12/2018.

3. Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2017 et au 31/12/2018.

4. Affectation des résultats 2017 et 2018.

5. Renouvellement du Conseil d'Administration.

6. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre des exercices 2017 et 2018.

7. Questions diverses.

2020T01019SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2019

Société WEST PHARMA S.A

Société Anonyme

Au capital de 2.600.000 DT

Siège social : Z.I Medjez El Beb - 9070 Béja

Matricule fiscal : 930311NAM000

Messieurs les actionnaires de la société WEST PHARMA S.A sont sollicités d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 23/11/2020 à 10h à 03, Rue Arc en Ciel Raoued Ariana à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Entérinement des retards dans la tenue de la réunion de l'AGO.

- Lecture et approbation du rapport d'activité sur l'exercice 2019;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019 ;

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2019 ;

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration;

- Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

- Fixation des jetons de présence.

- Nomination des administrateurs pour les exercices 2020, 2021 et 2022;

- Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

2020R02312SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exercice 2019

S.H.B.T KARAWAN

S.A au capital de 2 010 000 dinars

Siège social : Boulevard Hédi Chaker Corniche Sousse.

Matricule Fiscal : 004725A/A/M/000

Registre National des Entreprises : 0004725A

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtelière Balnéaire et Touristique «KARAWAN» à Sousse sont invités à se réunir :

En assemblée générale ordinaire : qui aura lieu le vendredi 20 novembre 2020 à onze heures (11 H) au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du Rapport Moral du Conseil d'Administration sur l'exercice 2019,

2) Lecture du Rapport du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2019,

3) Approbation s'il y a lieu, du Rapport du Conseil d'Administration du Bilan et des Comptes de l'exercice 2019,

4) Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019,

5) Renouvellement du Conseil d'Administration,

6) Nomination ou renouvellement du mandat du commissaire aux comptes,

7) Questions diverses.

Nous vous invitons à assister à cette assemblée ou à vous représenter au moyen d'un pouvoir que vous aurez l'obligeance de remettre à votre mandataire ou de retourner, dûment signé trois jours au moins avant la tenue de la réunion.

Vous êtes en outre avisés que tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à votre disposition au siège social dans le délai légal.

2020S01110SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

S.H.B.T KARAWAN

S.A au capital de 2 010 000 dinars

Siège social : Boulevard Hédi Chaker Corniche Sousse

Matricule Fiscal : 004725A/A/M/000

Registre National des Entreprises : 0004725A

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtelière Balnéaire et Touristique «KARAWAN» à Sousse sont invités à se réunir :

- En assemblée générale extraordinaire : qui aura lieu le vendredi 20 novembre 2020 à dix heures (10 H) au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise à jour des statuts de la Société en conformité avec les nouvelles dispositions du code des Sociétés Commerciales et l'harmonisation avec la nouvelle loi transversale n°2019-14 du 29/5/2019.

Nous vous invitons à assister à cette assemblée ou à vous représenter au moyen d'un pouvoir que vous aurez l'obligeance de remettre à votre mandataire ou de retourner, dûment signé trois jours au moins avant la tenue de la réunion.

Vous êtes en outre avisés que tous les documents destinés à cette assemblée, sont tenus à votre disposition au siège social dans le délai légal.

2020S01119SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

ESSILOR - SIVO

Société anonyme

Capital social : 23.000.000 dinars tunisiens

Siège social : Zone Industrielle Poudrière I, 3002, Sfax - (Tunisie)

I.U : 1234523 D

Matricule CNSS : 338588 - 58

Les actionnaires de la société ESSILOR-SIVO SA sont convoqués à une assemblée générale ordinaire, prévue pour le vendredi 20 novembre 2020 à 10 heures au siège social de la Société Zone Industrielle la Poudrière I - 3002 Sfax - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et délais de convocation;

1. Distribution de dividende;

3. Pouvoirs pour formalités.

2020X01458SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société ERRAYHANE d'assistance médicale

Société anonyme

S.A au capital de 4.993.500,000 dinars

M.F : 941142 Z/A/M/000

R.C : B0855442005

N° Affiliation CNSS : 299591-55

Les actionnaires de la SOCIETE ERRAYHANE D'ASSISTANCE MEDICALE sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle, le 6 décembre 2020 à 17h au siège social de la société route Menzel Chaker Km 0.5 Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Autorisation pour la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

2. Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2019.

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019.

4. Approbation du rapport de gestion de l'exercice 2019.

5. Approbation des Etats financiers de l'exercice 2019.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

7. Jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

8. Quitus aux membres du conseil d'administration de l'exercice 2019.

9. Election d'un nouveau conseil pour une période de 3 ans 2020, 2021, 2022.

10. Nomination d'un commissaire aux comptes pour une période de 3 ans 2020, 2021, 2022.

11. Questions diverses.

12. Pouvoirs pour formalités.

Le conseil met à la disposition des actionnaires au siège social le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, le rapport du conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/1212019, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

Les titulaires d'actions seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité.

Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'une procuration spéciale écrite revêtue de la signature du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2020X01470SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société ERRAYHANE d'assistance médicale

Société anonyme

S.A au capital de 4.993.500,000 dinars

M.F : 941142 Z/A/M/000

R.C : B0855442005

N° Affiliation CNSS : 299591-55

Les actionnaires de la SOCIETE ERRAYHANE D'ASSISTANCE MEDICALE sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire, le 6 novembre 2020 à 18h au siège social de la société, route Menzel Chaker Km 0.5 Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Décider sur la poursuite de l'activité de la société,

- Constatation de la non souscription et non libération de l'augmentation du capital de 3000 mille dinars décidée lors de l'assemblée extraordinaire du 8/9/2018.

- Décider une augmentation du capital en numéraire de 1500 mille dinars par production de 15000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 dinars chacune avec préservation du droit préférentiel de souscription.

- Intégrer la réévaluation des actifs de la société, faite par l'expertise décidée en décembre 2019, dans le bilan comptable de 2020,

- Questions diverses.

- Pouvoirs pour formalités.

Le conseil met à la disposition des actionnaires au siège social le texte du projet des résolutions proposées l'assemblée, le rapport du conseil d'administration ainsi que la liste des actionnaires.

Les titulaires d'actions seront admis sur l'assemblée sur simple justification de leur identité.

Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'une procuration spéciale écrite revêtue de la signature du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2020X01471SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIE AFRIQUE EXPORT

Société anonyme

Au capital de 1 000 000 dinars

Siège social : Parc des Expositions du Kram 2089 Le Kram

R.N.E : 1397004L

M.F : 1397004L/A/M/000

CNSS : 560275-03

Messieurs les actionnaires de la société TUNISIE AFRIQUE EXPORT sont convoqués pour l'assemblée générale ordinaire de la société qui se réunira le 16 novembre 2020 au siège social de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion relative à l'exercice 2019

2- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2019 et Approbation des états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2019

3- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2019 et Approbation des conventions y mentionnées

4- Quitus aux membres du conseil d'administration pour la gestion au titre de l'exercice 2019

5- Affectation des résultats de l'exercice 2019

6- Pouvoir pour formalités.

2020402141SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 23 octobre 2020

SOCIETE MODERNE D'EXPANSION TOURISTIQUE - SOMET- S.A.

MF : 288929KAM000

Les actionnaires de la société SOMET sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 23 octobre 2020 à 9h 30, au siège social de la société : 1 bis rue du Sénégal - 1002 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2017

- Examen des rapports, Général et Spécial du Commissaire aux Comptes concernant l'exercice 2017

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2017

- Affectation du résultat.

- Approbation du budget d'investissement

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice 2017

- Nomination du commissaire aux comptes

- Questions diverses.

Tout actionnaire peut assister à l'assemblée générale ordinaire ou se faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

Tous les documents afférents à cette assemblée se trouvent à la disposition des Actionnaires au siège de la Société.

2020402158SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 23 octobre 2020

Société Internationale Touristique et Immobilière

«SITI»

MF : 341415RAM000

Les actionnaires de la société SITI SA sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 23 octobre 2020 à 11h au 1 bis rue du Sénégal, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2017.

- Examen des rapports, général et spécial du Commissaire aux Comptes concernant l'exercice 2017.

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2017

- Affectation du résultat de l'exercice 2017

- Approbation du contrat de gestion pour compte du Club House

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice 2017

- Nomination du Commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

Tout actionnaire peut assister à l'assemblée générale ordinaire ou se faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

Tous les documents afférents à cette assemblée se trouvent à la disposition des Actionnaires au siège de la Société.

2020402159SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 23 octobre 2020

SOCIETE D'ETUDE ET D'EXPLOITATION TOURISTIQUE - SANES

MF : 042714KAM000

Les actionnaires de la société SANES S.A. sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 23 octobre 2020 à 10h30, au siège social de la société au bis rue du Sénégal - 1002- Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2017.

2. Examen des rapports, Général et Spécial du Commissaire aux Comptes concernant l'exercice 2017.

3. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2017

4. Affectation du résultat exercice 2017

5. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice 2017

6. Nomination du commissaire aux comptes

7. Questions diverses.

Tout actionnaire peut assister à l'assemblée générale ordinaire ou se faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

Tous les documents afférents à cette assemblée se trouvent à la disposition des Actionnaires au siège de la Société.

2020402160SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 23 octobre 2020

Les actionnaires de la société MAGHREB INVEST - SICAF S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 23 octobre 2020 à 12h, au siège social de la société au 3 rue du Niger 1002 Tunis - à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2017.

- Examen des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes concernant l'exercice 2017.

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2017

- Affectation du résultat relatif à l'exercice 2017

- Approbation de la distribution des résultats reportés

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice 2017

- Nomination du commissaire aux comptes

- Questions diverses.

Tout actionnaire peut assister à l'assemblée générale ordinaire ou se faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

Tous les documents afférents à cette assemblée se trouvent à la disposition des Actionnaires au siège de la Société.

2020402161SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2020

Société du Sud d'Exploitation de produits de mer (SOPEM SUD)

S.A au capital de 1700.000 dinars

Siège social : Route Rass Jdir - klm 3 - Bengerdenne

M.F : 0603810 F/A/M/0000

Messieurs les actionnaires de la Société du Sud d'Exploitation de produits de mer (SOPEM SUD) sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire 14/11/2020 à 9h du matin au siège à Bengerdenne à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation sur le retard de la date de l'assemblée générale 2018

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial de Commissaire aux comptes sur l'exercice 2018

3- Approbation des états financiers et rapport de gestion au titre de l'année 2018

4- Approbation des conventions dans le cadre de l'article 200 du csc

5- Quitus aux administrateurs

6- Affectation des résultats de l'exercice 2018

7- Approbation de répartition des 14100 actions selon obligation légale

8- Nomination au renouvellement du mandat de commissaire aux comptes au titre 2019-2020-2021

9- Questions diverses.

2020402162SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

Société «Polyclinique ELBALSAM»

Société anonyme

M.F : 1258159GAM000

Les actionnaires de la société Polyclinique ELBALSAM sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le jeudi 12 novembre 2020 à partir de 16 h au siège de la société sis au 5ème étage, Immeuble Slim Center, avenue Habib Bourguiba, Sidi Bouzid à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Demande de Licence pour augmenter le capital de la société

2- Approbation du rapport du conseil d'administration sur l'augmentation du capital de la société.

3- Approbation du rapport du commissaire aux comptes sur l'augmentation du capital de la société.

4- Modification de l'article 6 des statuts de la société relatif au capital de la société

5- Approbation de l'abandon du droit préférentiel de souscription pour ceux des associés actuels qui n'ont pas contribué à l'augmentation de capital de la société

6- Questions diverses.

Le conseil met à la disposition des actionnaires au siège social le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée le rapport du conseil d'administration sur l'augmentation du capital de la société et le rapport du commissaire aux comptes sur l'augmentation du capital de la société.

Les titulaires d'actions seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité.

Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'une procuration spéciale écrite revêtue de la signature du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2020402165SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du

19/11/2020 à 10 H

MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE (MIP)

Société anonyme

Au capital de : 4.398.937 dinars

Siège social : Impasse, Rue des Entrepreneurs, Z.I. Charguia 2 Ariana

VI : 867795N

CNSS : 340584 - 17

Les actionnaires de la société MIF S.A sont convoqués à une assemblée générale ordinaire, prévue pour le jeudi 19 novembre 2020 à 10 H au siège actuel de la société, impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2 Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du dépassement du délai pour la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle devant statuer sur les exercices 2018 et 2019 ;

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que le rapport de gestion du Groupe MIP relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels, examen et approbation des états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

4. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018, examen et approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos te 31 décembre 2018 ;

5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

6. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions mentionnées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2018;

7. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

8. Allocation des jetons de présence aux Administrateurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

9. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que le rapport de gestion du Groupe MIP relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

10. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels, examen et approbation des états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

11. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019, examen et approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

12. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

13. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions mentionnées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

14. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

15. Allocation des jetons de présence aux Administrateurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

16. Questions diverses ; et

17. Pouvoirs pour formalités.

2020402173SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du

19/11/2020 à 11 H

MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE (MIP)

Société anonyme

Au capital de : 4.398.937 dinars

Siège social : Impasse, Rue des Entrepreneurs, Z.I. Charguia 2 Ariana

VI : 867795N

CNSS : 340584 - 17

Les actionnaires de la société MIP SA sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire, prévue pour le jeudi 19 novembre 2020 à 11 H au siège actuel de la société impasse Rue des entrepreneurs, Z.I Charguia 2 Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard pris pour la tenue d'une assemblée générale extraordinaire conformément à l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales ;

2. Opportunité de la dissolution anticipée de la société ou continuité d'exploitation de la société;

3. Nomination, le cas échéant, d'un liquidateur, fixation de ses pouvoirs et de sa rémunération;

4. Proposition d'une Augmentation du capital ou mise en difficulté de la société en déclenchant la procédure collective;

5. Questions diverses ; et

6. Pouvoirs pour formalités.

2020402174SANB3

Autres sociétés

Société Mutuelle de Base des Services agricoles «EL BARAKA»

Adresse : Avenue Essabaghine 1 - Kallaa Séghira

Identifiant fiscal : 1287686 N/M/000

Le conseil administratif de la société mutuelle de base des services Agricoles «El Baraka» à Kalaa Séghira informe ses adhérents qu'une assemblée générale ordinaire pour les années d'exercices 2018 et 2019 aura lieu au siège de la Société le mardi 17/11/2020 à 9H du matin pour statuer sur l'ordre du jour qui suit :

1/ Lecture des rapports morals et financier pour les années d'exercices 2018 et 2019.

2/ Lecture du rapport du commissaire aux comptes.

3/ Discuter des rapports du conseil d'administration et de les soumettre au vote

4/ Mise à jour de la liste des adhérents

5/ Affectation des résultats des années 2018 et 2019.

Cette annonce est considérée comme une convocation individuelle pour tous les adhérents, ils peuvent consulter les rapports et procès-verbaux au siège de la société, à partir du 9 novembre 2020 pendant les horaires administratif.

Dans le cas où le quorum n'est pas atteint, une deuxième session sera pour appel le mardi 01 décembre 2020 avec le même ordre du jour.

2020S01107SODB3

Assemblée générale ordinaire 2018 - 2019

Société mutuelle de base de services agricoles

"Cosas" Sfax

Le président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles "Cosas" à Sfax a l'honneur d'inviter tous les adhérents à participer à l'assemblée générale ordinaire des exercices 2018 et 2019 qui sera tenue le mercredi 18 novembre 2020 à 9 heures et demi du matin au siège de la Société mutuelle avenue de martyr Immeuble Ezzitouna Sfax au sujet de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport moral et financier du conseil d'administration et présentation des états financiers 2018 et 2019

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes exercices 2018 et 2019.

- Discussion des rapports du conseil d'administration et approbation par l'assemblée générale (donner ou refuser le quitus aux administrateurs).

- Admission de nouveaux adhérents.

2020X01456SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre de propriété

M. Faraj Ibn Abdel Majid Bargougui avise qu'il a perdu le titre de propriété relatif au dessin immobilier numéro 74822, situé à imedet Al-Hichriya, délégation de sidi bouzid ouest gouvernorat de Sidi Bouzid, d'une superficie de 39047 parts et il a un certificat de perte délivré par le commissariat de police de sidi Bouzid.

Les objections ne seront acceptées qu'après 28 jours de la date de sa publication au JORT.

2020R02333DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mr Kamel Ben Ali Ben Zeid Titulaire de la C.I.N n°02857132 délivrée à Tunis le 02/5/1996, informe le public qu'il a perdu son titre de propriété n°03/38147 du 11/6/2011 objet du titre foncier n°84882 Sousse, sis à Hammam Sousse et il désire extraire une deuxième copie originale.

Pour ceux qui ont intérêt, les éventuelles oppositions se feront dans les délais légaux au bureau d'avocate Maître Bannour Hayet, Rue Ibn Jazzar immeuble "Dar el Hamd" 3ème étage Sousse.

2020S01114DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Par acte de perte délivré par le poste de police de Monastir n°822 daté le 19/10/2020 Monsieur Mohamed Ben Mezri Bouslama titulaire de la carte d'identité n°04009735, demeurant à 131 Cité El Omrane Monastir, déclare la perte de son titre de propriété n°03/2150 objet de titre foncier n°36076 Monastir.

2020S01122DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mme Sarra Ben Néji Ben Ali Smach, titulaire de la CIN n°06857294, déclare la perte de l'acte de propriété n°15/30583 du 31/7/2013 objet du titre foncier n°60358 Monastir sis à Imadet Amiret Hojjej Délégation de Moknine Gouvernorat de Monastir. Une attestation de perte a été délivrée sous n°1756 le 19/10/2020 par le poste de police de Chrahil.

2020S01124DIVD2

Avis

Mr Mohamed Ben Hédi Wali annonce que son père possède une maison sur une parcelle EST, sise à la forêt de Sfax route Elain Bouret Wali km 1.5. Le titre de propriété de la dite parcelle a disparu, il désire extraire une deuxième copie conforme à l'originale. Tout contestant devra s'adresser au bureau du Maître Mohamed Wali Notaire à Sfax dans un délai de 70 jours à partir de la publication de cet avis.

Passé ce délai, aucune opposition ne sera acceptée.

2020X01468DIVD2

Avis

Les dames Amaal Thouraia Fatma Saaida et Salma filles de Mohamed Ben Hamad annoncent qu'elles possèdent la maison et le garage n°181 Cité de remplacement Essaltania, sise à Sfax route Essaltania km 3.

Les deux titres de propriétés ont disparus, elles désirent extraire une deuxième copie conforme à l'originale.

Tout contestant devra s'adresser au bureau du Maître Mohamed Wali Notaire à Sfax dans un délai de 70 jours à partir de la publication de cet avis.

Passé ce délai, aucune opposition ne sera acceptée.

2020X01469DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Annonce n°2016408063SRLB2 parue au JORT n°129 du 27/10/2016.

Lire :

il a été décidé de renouveler le pouvoir d'associé Mr Adel Kooli pour une période de 3 ans.

Au lieu de :

pour une durée indéterminée.

Le reste demeure sans changement

2020402143RECZ9

Etats Financiers au 31 Décembre 2019

LLOYD ASSURANCES

S A au capital social de 45 000 000 dinars . _ Siège social Immeuble LLOYD Avenue Tahar Haddad Les berges du Lac- 1053
Identifiant Unique n° 0002395T

(Chiffres en dinars tunisien)

Actif du bilan	Au 31 décembre 2019			Au 31/12/2018
	Brut	Amortissements et provisions	Net	
Actifs incorporels	6 801 756	3 505 795	3 295 961	3 161 078
Actifs corporels d'exploitation	5 677 837	4 081 349	1 596 488	1 394 049
Placements	220 094 204	5 040 667	215 053 537	191 639 956
Part des réassureurs dans les provisions techniques	103 588 671	-	103 588 671	101 321 598
Créances	95 258 355	13 385 870	81 872 485	78 694 278
Autres éléments d'Actif	30 154 619	4 412 411	25 742 208	15 928 235
Total de l'Actif :	**461 575 442**	**30 426 092**	**431 149 350**	**392 139 194**

(Chiffres en dinars tunisien)

Capitaux propres et passif du bilan	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	63 173 519	49 723 199
Résultat de l'exercice:	8 553 650	8 450 320
Total des capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice	**71 727 169**	**58 173 519**
Passif		
Provision pour autres risques et charges	1 740 833	1 498 976
Provisions techniques brutes	202 255 486	192 701 046
Dettes pour dépôts reçus des réassureurs	101 247 789	94 699 458
Autres dettes	44 348 364	37 423 337
Autres passifs	9 829 709	7 642 858
Total des capitaux propres & Passif	**431 149 350**	**392 139 194**

(Chiffres en dinars tunisien)

Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie	Au 31/12/2019			Opérations nettes au
	Opérations Brutes	Cessions	Opérations Nettes	31/12/2018
Primes acquises	92 017 122	50 041 564	41 975 558	35 877 773
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	7 113 923	-	7 113 923	6 488 829
Autres produits techniques	-98 904	-	-98 904	-3 148
Charges de sinistres	-59 189 340	-26 839 121	-32 350 219	-28 135 400
Variation des autres provisions techniques	18 301	-	18 301	103 303
Participation aux bénéfices et ristournes	-649 892	-824 213	174 321	1 170 952
Frais d'exploitation	-20 867 018	-11 500 033	-9 366 985	-7 149 205
Autres charges techniques	-492 982	-	-492 982	-1 243 511
Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	166 988	-	166 988	-29
Résultat technique de l'Assurance Non Vie	**18 018 198**	**10 878 197**	**7 140 001**	**7 109 563**

(Chiffres en dinars tunisien)

Etat de résultat technique de l'Assurance Vie	Au 31/12/2019			Opérations Nettes
	Opérations Brutes	Cessions	Opérations Nettes	Au 31/12/2018
Primes	11 190 233	6 979 505	4 210 728	3 474 690
Produits des placements	3 667 680	-	3 667 680	2 668 339
Autres produits techniques	-	-	-	-
Charges de sinistres	-2 655 741	-1 004 702	-1 651 039	-1 588 579
Variation des autres provisions techniques	-6 811 975	-1 252 879	-5 559 096	-4 559 362
Participation aux bénéfices et ristournes	393 116	-	393 116	-323 682
Frais d'exploitation	-2 630 056	-3 069 836	439 780	1 235 734
Autres charges techniques	-576 365	-	-576 365	121 005
Charges des placements	-1 214 639	-	-1 214 639	-624 537
Résultat technique de l'Assurance Vie	**1 362 253**	**1 652 088**	**-289 835**	**403 608**

(Chiffres en dinars tunisien)

Etat de Résultat	De la période arrêtée au 31/12/2019	De la période arrêtée au 31/12/2018
Resultat technique de l'Assurance Non Vie	7 140 001	7 109 563
Resultat technique de l'Assurance Vie	-289 835	403 608
Produits des placements de l'Assurance Non Vie	14 849 783	11 192 334
Charges des placements de l'Assurance Non Vie	-4 901 636	-3 102 946
Pdts des placements alloués, transférés à l'état de resultat technique de l'Ass Non Vie	-7 113 923	-6 488 829
Autres produits non techniques	325 832	143 342
Autres charges non techniques	-934 628	-157 557
Résultats provenant des activités ordinaires	**9 075 594**	**9 099 516**
Impôt sur le Résultat	-521 944	-649 197
Pertes extraordinaires	-	-
Effet des modifications comptables	-	-
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	**8 553 650**	**8 450 320**

(Chiffres en dinars tunisien)

Etat de flux de trésorerie (méthode directe)	Au 31/12/2019	31/12/2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	7 585 083	-841 938
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-1 008 693	-1 094 946
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-75 000	-70 000
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités	-	-
Variation de trésorerie :	**6 501 390**	**-2 006 883**
Trésorerie au début de l'exercice	**-3 497 671**	**-1 490 788**
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**3 003 720**	**-3 497 671**

OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fait à Tunis, le 16/09/2020

Les commissaires aux comptes :

Price Water House Coopers
Abderrahmen FENDRI

FINOR
Karim DEROUICHE

2020402150BCFA5

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus